



Amende pour exes de vitesse

Par **alain**, le **31/03/2009** à **19:56**

j'ai été flashé à 70 km/h aux lieux de 50 km/h. J'ai eu un huissier de justice qui me réclame une somme de 276,02 euros réclamée par le centre automatisé des infractions routières par le centre de Rennes. Alors que je n'ai jamais reçu l'amende chez moi, puis 5 mois après, on me réclame la somme de 375 euros en recommandé. Donc j'ai appelé le centre de Rennes en expliquant que je n'ai jamais reçu de courrier de leur part. Je me suis acquitté d'un montant de 135 euros. Que dois-je faire, merci ?